

Image not found or type unknown



Congé parental et année sabbatique

Par **tatiana**, le **04/02/2008** à **15:27**

Bonjour, je suis actuellement en congé parental jusqu'au 12 octobre 2008, j'ai dans l'intention d'ouvrir un studio de tatouage pour le mois d'octobre, je suis employée libre service et j'aimerais savoir si j'aurais la possibilité d'avoir une année sabbatique après un congé parental?